



le 24 janvier 2006

Gestion Informatisée du Temps de Travail

Gagner



c'est possible

La CGT condamne les dysfonctionnements multiples du système de Gestion Informatisée du Temps de Travail et dénonce l'absence de sincérité des documents individuels de suivi transmis aux salariés.

La CGT a sollicité à plusieurs reprises l'employeur pour lui signaler des irrégularités sur certaines "fiches RTT" : compteurs erronés, décompte d'heures les jours fériés, etc... De plus, selon les sites, les établissements, les services, les salariés ne sont pas tous logés à la même enseigne.

On ne peut accepter les réponses de l'employeur qui se réfugie derrière "les problèmes de l'informatique" ou bien encore sur les "erreurs de saisies".

C'est vrai qu'il est plus facile de faire porter la responsabilité à des secrétaires qui doivent faire fonctionner cette usine à gaz sans le mode d'emploi, plutôt que de réfléchir sérieusement à l'élaboration d'un cahier des charges, aux transferts de compétences liés à la mise en oeuvre de cet outil et à la mise en place de formations adaptées à destination des utilisateurs.

Nous serions curieux de connaître les sommes dépensées pour un résultat aussi désastreux !

Quelques rappels à destination des salariés :

La gestion informatisée du temps de travail constitue un traitement nominatif dans la mesure où elle permet l'identification des personnes auxquelles elles s'appliquent. En conséquence, chaque salarié dispose d'un droit d'accès aux documents de décompte des horaires de travail le concernant (art. D.212-24 du CT). Chaque salarié peut donc en demander copie et, éventuellement, rectification.

La CGT demande à l'employeur l'organisation au plus vite d'une réunion technique avec les Organisations Syndicales afin de recenser l'ensemble des dysfonctionnements et de valider un plan d'action.

**Avec la CGT,
pour mes revendications, pour mes droits**

Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre :
CGT Papillons Blancs - 23 allée Gluck - 68200 MULHOUSE
Tél : 03.89.42.63.11 - E-Mail : cgt.pb68@free.fr
<http://cgt.pb68.free.fr> - mot de passe "cgt"